

Notes au coordonnateur

Informations pour les coordonnateurs et les enseignants du Programme du diplôme

Généralités

Modèle du Programme du diplôme

Le nouveau modèle du Programme du diplôme a été lancé en septembre 2012.



(suite en page 2)

Notes au coordonnateur du Programme du diplôme

Publication trimestrielle produite par le Baccalauréat International pour tous les établissements autorisés à dispenser le Programme du diplôme.

L'IB vous répond

Si vous avez la moindre question, veuillez envoyer un courriel à l'adresse ibid@ibo.org ou vous mettre en rapport avec L'IB vous répond aux numéros suivants :

Royaume-Uni : +44 29 2054 7740

Genève : +41 22 309 2515

Singapour : +65 6579 5055

États-Unis : +1 301 202 3025

La Haye : +31 70 352 6055

Magasin de l'IB, service des ventes et du marketing

Courriel : sales@ibo.org

Disponible sur IBIS (<http://ibis.ibo.org>) et sur le Centre pédagogique en ligne (occ.ibo.org).

Dans ce numéro :

Généralités

Modèle du Programme du diplôme

Observateurs externes

Lancement du projet pilote des écoles du monde de l'IB d'enseignement à distance

Cours du Programme du diplôme en ligne

Conférences mondiales des élèves de l'IB

Nouveau processus d'évaluation de la mise en œuvre des programmes

Révision du PP

Programme de premier cycle secondaire : « Une nouvelle page pour le PPCS »

Actualités concernant les ressources du Programme du diplôme

Tronc commun

Théorie de la connaissance

Mémoire

Envoi des mémoires au format électronique

Mémoires en étude du monde contemporain

Groupes 1 et 2 – Langues

Nouveaux formulaires et sections révisées du *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme* (2013)

Changements apportés aux exigences du cours de langue A : littérature étudié en autodidaxie avec le soutien de l'établissement

Corrections apportées aux guides pédagogiques, aux listes d'auteurs prescrits et à la liste d'œuvres traduites

Nouveau matériel de soutien pédagogique pour les cours du groupe 1

Questions pour le commentaire oral des élèves autodidactes soutenus par un établissement en langue A : littérature (mai et novembre 2014)

Langues classiques

Foire aux questions sur la langue B et la langue *ab initio*

Travail écrit – Langue B et langue *ab initio*

Programme spécifique de mandarin *ab initio*

Groupe 3 – Individus et sociétés

Politique mondiale

TISG

Philosophie

Économie

Psychologie

Anthropologie sociale et culturelle

Groupe 4 – Sciences expérimentales

Révision des programmes du groupe 4

Groupe 6 – Arts

Cinéma

Théâtre

Musique

Arts visuels

Calendrier de révision du Programme du diplôme

(suite de la page 1)

De forme et de taille identiques à ceux illustrant les trois autres programmes de l'IB, ce nouveau modèle présente le contenu propre au Programme du diplôme.

Dorénavant, l'ancien modèle du programme (qui représentait un hexagone) ne doit plus être utilisé, ni même mentionné, dans les communications internes ou externes du Baccalauréat International (IB). Cette exigence s'applique également aux interlocuteurs externes de l'IB.

Observateurs externes

Les enseignants du Programme du diplôme de l'IB sont invités à proposer leur candidature pour participer aux réunions de délibérations de l'IB pour la session de mai 2013 en tant qu'observateurs. Ces réunions auront lieu au centre de l'évaluation de l'IB à Cardiff, au Pays de Galles, courant juin 2013.

L'invitation d'observateurs externes a pour but de permettre une meilleure compréhension du processus d'attribution des notes finales. Les enseignants qui assistent à ces réunions devront remettre un rapport contenant leurs observations à la directrice de l'évaluation.

Les enseignants qui souhaitent assister à une réunion de délibérations doivent obtenir l'accord écrit de leur chef d'établissement avant d'envoyer leur candidature à Richard Thomas (richard.thomas@ibo.org), coordonnateur de l'évaluation au centre de l'évaluation de l'IB. Leur demande doit contenir de brefs renseignements personnels et un compte rendu de leur expérience en tant qu'enseignant du Programme du diplôme de l'IB. Ils doivent également indiquer :

- leur nom ;
- la matière qui les intéresse ;
- le nom et l'adresse de leur établissement ;
- le code de leur établissement.

Les personnes dont la candidature n'a pas été acceptée dans le passé sont invitées à se représenter.

Seul un nombre réduit d'observateurs peut être invité à chaque session. La priorité sera donnée aux demandes émanant d'établissements qui n'envoient pas régulièrement de participants et qui n'ont pas envoyé d'observateurs dans quelque matière que ce soit au cours des cinq dernières années. À l'exception des réunions de délibérations pour les cours de langues, les observateurs devront avoir une bonne compréhension de l'anglais. La date de clôture des candidatures est fixée au 15 février 2013. L'IB ne communiquera pas avec les candidats dont la candidature n'est pas retenue. Les enseignants retenus en seront informés avant la fin du mois de mars.

L'IB assumera les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration dans la mesure du raisonnable, mais la participation à la réunion elle-même ne sera pas rémunérée.

Avis important : en mai 2013, l'IB mènera un projet pilote dans le cadre duquel des enseignants seront invités à assister, à titre d'observateurs, aux réunions de normalisation. À l'occasion de ces réunions, les examinateurs superviseurs ajustent le barème de notation à la lumière des réponses des candidats et attribuent des notes définitives aux copies qui serviront à vérifier la qualité de la notation des examinateurs.

Les enseignants du Programme du diplôme de l'IB qui souhaiteraient assister à titre d'observateurs à une réunion de normalisation pour l'une des matières répertoriées ci-après doivent envoyer leur candidature à Richard Thomas (richard.thomas@ibo.org), coordonnateur de l'évaluation au centre de l'évaluation de l'IB :

- français *ab initio* ;
- musique.

Le processus de candidature est identique à celui mis en place pour les réunions de délibérations (expliqué ci-dessus). La seule différence concerne la date de clôture des candidatures qui est fixée au 15 janvier 2013.

Comme c'est le cas pour les réunions de délibérations, le nombre de places est limité. La priorité sera donnée aux demandes émanant d'établissements qui n'envoient pas régulièrement de participants aux réunions de délibérations et qui n'ont pas envoyé d'observateurs dans quelque matière que ce soit au cours des cinq dernières années.

L'IB ne communiquera pas avec les candidats dont la candidature n'est pas retenue. Les enseignants retenus en seront informés avant la fin du mois de février.

L'IB assumera les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration dans la mesure du raisonnable, mais la participation à la réunion elle-même ne sera pas rémunérée.

Lancement du projet pilote des écoles du monde de l'IB d'enseignement à distance

L'équipe chargée du développement de l'apprentissage en ligne de l'IB a le plaisir d'annoncer le lancement officiel du projet pilote des écoles du monde de l'IB d'enseignement à distance. Dans le cadre de cette mise à l'essai, quatre écoles du monde de l'IB sont autorisées à inscrire des élèves extérieurs à l'IB à des cours du Programme du diplôme en ligne proposés par Pamoja Education. Les écoles du monde de l'IB d'enseignement à distance travaillent en étroite collaboration avec leurs établissements partenaires en vue d'ouvrir de nouvelles voies d'accès au système éducatif de l'IB. Pour obtenir de plus amples informations au sujet de ce projet pilote, veuillez envoyer un courriel à la messagerie pour le Programme du diplôme : dp.online@ibo.org.

Cours du Programme du diplôme en ligne

Le mandarin *ab initio* complète désormais les cours du Programme du diplôme en ligne actuellement proposés par Pamoja Education, à savoir :

- économie NM et NS ;
- TISG NM et NS ;
- psychologie NM ;
- mathématiques NS ;
- philosophie NM ;
- commerce et gestion NM ;
- espagnol *ab initio* ;
- cinéma NM.

Des cours d'espagnol B NM et NS, de psychologie NS ainsi que d'autres cours de langue devraient également être proposés à l'avenir. Trois cours (économie NM, économie NS et psychologie NM) seront ouverts aux inscriptions à partir de février 2013, pour examens en novembre 2014. Nous invitons les établissements intéressés par ces cours à se manifester auprès de Pamoja Education en envoyant un courriel à l'adresse : admissions@pamojaeducation.com.

Conférences mondiales des élèves de l'IB

En juillet 2012, deux conférences mondiales des élèves de l'IB se sont déroulées à Ségovie, en Espagne, et à Vancouver, au Canada. L'IE University, à Ségovie, a accueilli la conférence intitulée « L'engagement mondial via l'entrepreneuriat social » qui s'est déroulée du 2 au 6 juillet. L'Université de la Colombie-Britannique a organisé quant à elle la conférence intitulée « Le nouveau développement durable : remplacer les demi-mesures par un vrai changement » qui s'est déroulée du 23 au 27 juillet. Dans l'ensemble, les élèves, les universités hôtes, les chaperons, les animateurs des groupes de travail sur l'action mondiale, les adultes accompagnateurs et l'équipe responsable des conférences mondiales des élèves de l'IB se sont déclarés pleinement satisfaits à l'issue de ces deux conférences. Au total, 561 élèves de l'IB provenant de 50 pays différents ont assisté à ces conférences. La conférence de l'IE University a ainsi réuni 247 élèves issus de 32 pays tandis que 314 élèves provenant de 33 pays étaient présents à celle de l'Université de la Colombie-Britannique.

Plus de 40 bourses ont été octroyées afin d'offrir aux élèves l'opportunité de participer à ces conférences exceptionnelles. L'Organisation du Baccalauréat International a eu le privilège de pouvoir compter sur le soutien d'un grand nombre d'associations d'écoles du monde de l'IB qui croient suffisamment en la mission de l'IB pour contribuer à la constitution de 20 de ces bourses : l'Atlantic Canadian Association of IB World Schools, la Florida League of International Baccalaureate Schools, Inc. (FLIBS), l'International

Baccalaureate Schools and Colleges Association of the UK and Ireland (IBSCA), la Minnesota Association of International Baccalaureate Schools (MNIB), l'Ohio Association of IB World Schools (OAIB) et la Texas IB Schools (TIBS). Les autres dons ayant permis l'octroi de ces bourses provenaient de l'Oxford Study Courses, des Fairview International Schools, du Conseil de fondation de l'IB, de membres du personnel de l'IB, du réseau des anciens élèves de l'IB et des organisateurs des conférences, à savoir l'IE University et l'Université de la Colombie-Britannique.

Les participants aux conférences mondiales des élèves de l'IB sont repartis avec bien plus qu'un plan d'action pour leur programme CAS. Elles leur ont également permis de renforcer leur aptitude à diriger, d'approfondir leur compassion à l'égard des problèmes qui se posent aujourd'hui à l'échelle mondiale, d'élargir leur compréhension du monde et de nouer des relations internationales avec d'autres élèves qui suivent le Programme du diplôme de l'IB aux quatre coins du monde. Pour en savoir plus à ce sujet, nous vous invitons à consulter les blogs officiels des conférences mondiales des élèves de l'IB :

- blog de l'IE University (en anglais uniquement) : <http://blogs.ibo.org/worldstudentconferences-segovia/> ;
- blog de l'Université de la Colombie-Britannique (en anglais uniquement) : <http://blogs.ibo.org/worldstudentconferences-vancouver/>.
- L'équipe de l'IB chargée de la reconnaissance universitaire au niveau mondial planifie actuellement les conférences mondiales des élèves de l'IB qui auront lieu en 2013. Pour plus d'informations, veuillez envoyer un courriel à recognition@ibo.org ou consulter les pages Web dédiées aux conférences sur le site Web de l'IB à l'adresse <http://www.ibo.org/fr/wsc/>.

Nouveau processus d'évaluation de la mise en œuvre des programmes

La version révisée du *Guide de l'évaluation et questionnaire d'autoévaluation de la mise en œuvre des programmes – Programme du diplôme*, publiée en novembre 2010, est le document de référence pour tous les établissements soumis à l'évaluation à compter de 2012.

Le nouveau processus d'évaluation des écoles du monde de l'IB s'inspire des applications concrètes qui ont été développées dans la communauté de l'IB ces dernières années. Le même modèle de compte rendu pour l'évaluation sera utilisé dans le monde entier. Il est conforme aux *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes* (octobre 2010) et est en adéquation avec les trois programmes de l'IB. Ce modèle commun assure que l'interprétation des applications concrètes est cohérente pour tous les établissements et que les actions requises sont normalisées dans toutes les régions du monde.

Même si le processus d'évaluation auquel devront se soumettre les établissements est similaire à celui suivi

jusqu'ici, ce guide intègre quelques nouveautés qui orienteront davantage les établissements et les aideront à mener plus facilement à bien le processus d'évaluation de la mise en œuvre du programme. L'une des nouveautés concerne les exigences de perfectionnement professionnel, désormais définies comme suit.

« Tout au long de la période visée par l'évaluation, l'établissement doit impérativement disposer d'un plan garantissant sa conformité aux exigences de l'IB en matière de perfectionnement professionnel. Ces exigences sont énoncées ci-après.

- Le chef d'établissement (ou son représentant), s'il est nommé pendant la période visée par l'évaluation, doit participer à un atelier de l'IB dans une catégorie qui le concerne.
- Les enseignants du Programme du diplôme, les enseignants de théorie de la connaissance (TdC), le coordonnateur du programme créativité, action, service (CAS) et le coordonnateur du Programme du diplôme nommés pendant la période visée par l'évaluation doivent participer à un atelier de catégorie 1 ou 2 de l'IB portant sur leur matière ou leur rôle.
- Au moins un enseignant par matière du Programme du diplôme, un enseignant de TdC et un coordonnateur du programme CAS doivent participer à un atelier de l'IB pertinent si la matière ou le cours concerné a fait l'objet d'une révision et si un nouveau guide pédagogique a été publié pendant la période visée par l'évaluation.

Outre les exigences énoncées ci-dessus, l'IB attend de l'établissement qu'il offre à son personnel d'autres occasions de participer à des activités de perfectionnement professionnel reconnues par l'IB pour démontrer son engagement continu en matière de perfectionnement professionnel et soutenir la mise en œuvre continue du programme. »

Afin de laisser aux établissements le temps nécessaire pour répondre à cette exigence, celle-ci entrera en vigueur en 2014, ce qui signifie que les établissements scolaires devant soumettre leur questionnaire d'autoévaluation en 2014 seront tenus de démontrer qu'ils remplissent cette exigence.

Révision du PP

L'IB tient à organiser régulièrement une révision de l'ensemble de ses programmes afin d'avoir une idée claire de la manière dont les établissements scolaires répartis dans le monde, qui évoluent dans des contextes variés, mettent en œuvre les programmes et les envisagent.

Le PP, qui s'adresse aux élèves âgés de 3 à 12 ans, existe depuis une quinzaine d'années et est actuellement dispensé dans plus de 900 écoles du monde de l'IB. En août 2012, l'IB a entamé une étude afin d'évaluer la manière dont les établissements dispensant le PP dans plusieurs régions du

monde envisagent et définissent le succès du Programme primaire de l'IB.

Des entretiens menés dans le cadre d'études de cas et des études portant sur des groupes cibles ont été organisés dans le monde entier d'août à début octobre. En outre, de mi-octobre à fin novembre, 900 sondages seront distribués à toutes les écoles du monde de l'IB dispensant le PP et ayant réalisé leur première évaluation de mise en œuvre du programme. Les résultats de ces sondages permettront à l'IB de mieux comprendre la relation entre la mise en œuvre du PP et les objectifs d'apprentissage, le soutien pédagogique et les stratégies disponibles au sein des établissements.

Pour toute question ou commentaire à propos de la révision du PP, vous pouvez envoyer un courriel à ppp.curriculum@ibo.org.

Programme de premier cycle secondaire : « Une nouvelle page pour le PPCS »

L'IB vient de procéder à la révision du PPCS, afin de proposer une structure visant à favoriser davantage la réussite des élèves qui souhaitent poursuivre leurs études dans le cadre de l'IB, tout en aidant les établissements scolaires à intégrer au PPCS les exigences de leurs systèmes éducatifs nationaux ou d'État. La nouvelle conception aboutit à la création d'un programme pour les élèves âgés de 11 à 16 ans qui reflète parfaitement les principes d'enseignement et d'apprentissage de l'IB. Il s'agit d'un programme innovant fondé sur des concepts qui bénéficie d'une procédure d'évaluation appropriée.

Un rapport présentant en détail tous les aspects du projet a été publié en octobre 2012. Il est disponible sur la page du Centre pédagogique en ligne (CPEL) destinée aux coordonnateurs du PPCS, dans la section « Une nouvelle page pour le PPCS ». Le rapport traite du programme d'études et de l'évaluation, des services aux établissements ainsi que du perfectionnement professionnel (avec sur ce sujet des informations en vue de la transition).

La transition vers le nouveau PPCS s'effectuera de façon progressive dans les établissements. Étant donné que la révision s'appuiera sur les points forts existants du programme, la plupart des exigences resteront identiques. Concernant le processus de planification du programme d'études pour les établissements scolaires, de nouveaux éléments tels que les concepts clés et les concepts connexes sont introduits dans les activités de perfectionnement professionnel depuis septembre 2012 afin de permettre une transition en douceur vers le nouveau processus. Une participation continue à ces activités aidera ainsi les établissements scolaires à commencer la mise en œuvre de certains changements et à se préparer pour 2014.

Dans le cas où les changements proposés pourraient avoir un impact significatif sur les exigences actuelles, l'IB mettra ces exigences en attente pendant la période de transition.

Des informations ont été envoyées à tous les établissements candidats et à toutes les écoles du monde de l'IB dispensant le PPCS pour résumer les changements proposés. Elles précisent également les exigences à observer par les établissements en vue de l'autorisation ou de l'évaluation de la mise en œuvre du programme pendant la période de transition, ainsi que celles qui seront mises en attente jusqu'à la finalisation des nouvelles exigences. Ce document a été publié sur le CPEL dans la section « Une nouvelle page pour le PPCS ». Il donne également des conseils sur la façon d'orienter le développement du programme dans l'établissement pendant la période de transition, afin de garantir que le travail effectué sera utile en vue de satisfaire aux nouvelles exigences.

Une fois les nouvelles exigences publiées en 2014, les établissements scolaires bénéficieront à nouveau d'une période de transition afin de s'y conformer.

Actualités concernant les ressources du Programme du diplôme

Magasin de l'IB

Revue de l'IB sur les pratiques pédagogiques

Nous remercions toutes les personnes qui ont envoyé leur candidature afin de se joindre au comité de lecture de la *Revue de l'IB sur les pratiques pédagogiques* ou qui nous ont fait parvenir leurs recherches. Nous nous réjouissons à l'avance de publier le premier numéro en février 2013. Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le processus de soumission des recherches ou si vous avez la moindre question au sujet de cette revue, nous vous invitons à consulter le site Web qui lui est consacré à l'adresse : <http://ibpublishing.ibo.org/journal>.

IB Questionbank (en anglais)

En 2013, la collection *IB Questionbank* comportera trois nouvelles publications pour la géographie (en anglais), l'histoire module 2 (en anglais) et l'histoire module 2 (en espagnol). Celles-ci seront disponibles par le biais d'un abonnement en ligne.

La nouvelle collection de ressources en ligne *IB Questionbank* présente les mêmes fonctionnalités que la version actuellement disponible sur CD-ROM ainsi que de nombreuses autres caractéristiques. Disponibles sans frais d'envoi, ces ressources seront également compatibles avec tous les systèmes d'exploitation.

Série IB Prepared: Approach your exams the IB way (en anglais)

La série *IB Prepared*, constituée de guides de préparation aux examens à l'usage des élèves, sera prochainement complétée par un ouvrage consacré aux systèmes de l'environnement et sociétés ainsi que par une nouvelle édition de l'ouvrage dédié à la théorie de la connaissance qui intégrera les modifications apportées à cette composante obligatoire du tronc commun du Programme du diplôme.

Inside IB classrooms (en anglais)

Cette nouvelle médiathèque en ligne vous offre l'occasion de vous immerger dans diverses classes de l'IB en visionnant des séquences vidéo montrant des enseignants de l'IB à l'œuvre. À partir de janvier 2013, vous aurez la possibilité de souscrire différents abonnements pour accéder aux vidéos et ainsi bénéficier d'un accès pour l'ensemble de l'établissement, d'un accès individuel ou encore d'un accès à des vidéos spécifiques (les tarifs varieront en conséquence).

Affiches sur les composantes du tronc commun du programme

Nous mettons actuellement à jour la série d'affiches sur les composantes du tronc commun du programme en vue d'intégrer les modifications apportées à la théorie de la connaissance. Nous prévoyons par ailleurs de vendre les affiches séparément afin de permettre à ceux qui disposent déjà de la série complète d'acheter uniquement la nouvelle affiche de théorie de la connaissance pour actualiser leur collection.

Creating Lifelong Learners (2^e édition, en anglais) – Version imprimée et livre électronique

La première édition de l'ouvrage *Creating Lifelong Learners* a été tellement plébiscitée que ses auteurs, Gerard Murphy et Ian Andain, travaillent actuellement à la rédaction de la deuxième édition dont la publication est prévue en 2013. Vous trouverez de plus amples informations sur la deuxième édition à l'adresse : http://store.ibo.org/pages.php?page=ai_cll_2nd_ed&language=fr. Pour en savoir plus sur les auteurs, consultez les pages qui leur sont dédiées sur le blog du magasin de l'IB : <http://blogs.ibo.org/ibstore/our-authors/> (en anglais).

Les différents chapitres des ouvrages de la série *Journeys* sont maintenant disponibles à la vente dans un format électronique

Vous pouvez désormais vous procurer les chapitres de votre choix dans les ouvrages *Journeys in Learning Across Frontiers* et *Journeys in Implementation: Proven Strategies from IB World Schools* (en anglais). Pour ce faire, il vous suffit de cliquer sur les sujets qui vous intéressent dans la liste des chapitres, auxquels vous pouvez accéder à partir du lien suivant : http://store.ibo.org/advanced_search_result.php?keywords=journeys&language=fr.

✉ Vous pouvez vous inscrire sur la page d'avis de parution et recevoir un courriel lorsqu'une nouvelle publication qui vous intéresse est disponible.

Options pratiques sur le magasin de l'IB

- Section consacrée aux auteurs – découvrez l'expérience des auteurs de l'IB et comment leur publication peut vous aider.
- Des remises sont disponibles sur de nombreux produits lorsque vous effectuez des commandes groupées (parfait pour équiper des classes entières).
- Il est possible de télécharger des extraits de pages et des brochures.

- Vous pouvez consulter les postes à pourvoir dans les écoles du monde de l'IB ou publier une offre d'emploi au sein de votre établissement.
- Vous pouvez suivre les actualités et les critiques sur Twitter (@ibstore) et sur le blog du magasin de l'IB (<http://blogs.ibo.org/ibstore/>, en anglais).
- Vous pouvez vous inscrire pour recevoir des notifications par courriel lorsqu'une nouvelle publication est disponible (http://store.ibo.org/pages.php?page=launch_notify&group_name=New%20publication%20alert%20%2F%20eNewsletter%20sign-up&language=fr).

Communiquez avec nous

Rendez-vous sur notre magasin en ligne : <http://store.ibo.org>.

Courriel : sales@ibo.org

Veillez noter que tous les prix indiqués sont valables en septembre 2012 mais qu'ils sont susceptibles d'être modifiés. Pour consulter les tarifs en vigueur, veuillez vous rendre sur le magasin en ligne de l'IB.

Tronc commun

Théorie de la connaissance

Nous rappelons aux coordonnateurs que les pages des essais de théorie de la connaissance doivent rester anonymes. Les examinateurs trouveront toutes les informations utiles sur la page de couverture électronique.

Mémoire

Mémoires présentés à compter de 2013

Nous attirons de nouveau l'attention des établissements scolaires sur les changements ci-dessous, qui concernent les élèves présentant un mémoire en 2013.

- Les élèves et leurs superviseurs doivent utiliser la nouvelle édition du *Guide du mémoire* (pour premiers examens en 2013). Les principaux changements sont l'ajout d'une 3^e catégorie (Études en langue) dans le groupe 1 et de deux nouvelles matières (littérature et représentation théâtrale, et étude du monde contemporain).
- Tous les mémoires doivent se conformer aux directives éthiques énoncées dans le document intitulé *Directives éthiques pour la recherche et le travail sur le terrain dans le cadre du mémoire* (premiers examens en mai et novembre 2013).

Mémoires du groupe 1 et du groupe 2

Les élèves présentant un mémoire du groupe 1 ou du groupe 2 doivent indiquer la catégorie dans laquelle ils soumettent le mémoire dans le cadre réservé à la matière sur la page de couverture.

- Exemples pour le groupe 1 : Anglais A, 2^e catégorie / Allemand A, 3^e catégorie / Espagnol A, 1^e catégorie.
- Exemples pour le groupe 2 : Français B, 1^e catégorie / Allemand B, 2^e catégorie (a) / Espagnol B, 3^e catégorie.

Clarification concernant les « artefacts culturels » pour la 2^e catégorie dans le groupe 2

Ce qui suit donne des précisions sur la 2^e catégorie – culture et société (b), c'est-à-dire les « mémoires de nature culturelle basés sur des artefacts culturels spécifiques ». Un artefact culturel est un élément concret ou tangible qui permet de donner un aperçu de la langue et de la culture cible. Des exemples sont donnés ci-dessous.

<p>Documents écrits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journaux • Magazines • Titres de journaux • Articles • Livres (autres que des œuvres littéraires) • Dessins humoristiques • Publicités • Prospectus, brochures ou manifestes • Lois ou réglementations • Documents ou enregistrements historiques 	<p>Documents oraux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Scénarios • Programmes radiophoniques ou télévisés • Paroles de chansons • Entretiens <p>Documents visuels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Œuvres des beaux-arts • Architecture (bâtiments, monuments, etc.) • Films • Timbres
<p>Symboles culturels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Articles de mode et accessoires (en tant que témoignages culturels) • Aliments, vaisselle (en tant que témoignages culturels) • Marques (en tant que témoignages culturels) 	<p>Les éléments suivants ne constituent pas des « artefacts culturels ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Événements politiques (élections, référendums) • Événements historiques • Mouvements sociaux (par exemple, les émeutes) • Problèmes d'ordre social (chômage, immigration, racisme, violence en milieu scolaire, le rôle des femmes dans tel pays, etc.) • Villes et régions (mémoire de type « guide de voyage ») • Groupes ethniques (minoritaires) • Tendances dans les médias • Styles musicaux • Sports • Traditions • Institutions (systèmes scolaires, partis politiques, etc.)

Envoi des mémoires au format électronique

À partir de novembre 2013, l'IB mettra à la disposition des établissements un outil pour pouvoir envoyer les mémoires par voie électronique dans un nombre limité de matières. D'autres matières seront ajoutées en mai 2014. À compter de novembre 2014, tous les mémoires pourront être envoyés par les établissements par voie électronique. Ce changement dans le mode d'envoi ne modifie en aucune façon la nature du mémoire car la grande majorité des mémoires sont rédigés par traitement de texte. Les mémoires qui sont manuscrits ou qui comprennent des figures faites à la main peuvent être scannés avant d'être chargés. La taille maximale de fichier permettra le chargement d'images en couleurs de haute qualité.

En préparation de l'envoi au format électronique, nous demandons aux enseignants d'insister sur le fait que le mémoire doit prendre la forme d'un article publié dans une revue spécialisée. Aucune disposition ne sera donc prise pour permettre le chargement de supports autres que le mémoire lui-même et les images qui l'accompagnent. Les annexes doivent être utilisées avec mesure car les examinateurs ne sont pas tenus de les lire. Il est donc important que les élèves incluent dans le corps du mémoire toutes les informations essentielles (y compris les images de grande taille). Les informations figurant en annexe doivent être minimales et choisies avec soin.

Entre autres avantages, l'envoi des mémoires par voie électronique permet de supprimer les frais d'envoi des mémoires encourus par les établissements et rend possible la notation électronique de ces mémoires par les examinateurs de l'IB.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les matières dont les mémoires devront être chargés en ligne lors des sessions de novembre 2013 et mai 2014 sur la page du CPEL dédiée au mémoire.

Mémoires en étude du monde contemporain

Nous demandons aux superviseurs des élèves réalisant un mémoire en étude du monde contemporain de rappeler à leurs élèves qu'ils doivent indiquer les disciplines abordées dans leur mémoire sur la page de couverture. Cette information doit figurer en regard de la question de recherche du mémoire.

Groupes 1 et 2 – Langues

Nouveaux formulaires et sections révisées du *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme (2013)*

Nous rappelons aux enseignants qu'ils doivent utiliser les nouveaux formulaires pour l'évaluation interne et l'évaluation externe dans les matières des groupes 1 et 2.

Ces formulaires sont disponibles sur IBIS. Les enseignants doivent également consulter les sections révisées du *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme (2013)* afin de prendre connaissance des nouvelles procédures dans les matières des groupes 1 et 2. Ce document est disponible sur IBIS et sur le CPEL.

Certaines langues ne sont pas automatiquement offertes pour l'évaluation du cours de langue A : littérature. Par ailleurs, certaines langues ne sont pas offertes pour l'évaluation d'autres cours des groupes 1 et 2. Il est donc primordial que les établissements vérifient dans le *Manuel de procédures du Programme du diplôme* que les langues, matières et niveaux qu'ils souhaitent présenter pour l'évaluation seront effectivement offerts lors de la session d'examens concernée.

Changements apportés aux exigences du cours de langue A : littérature étudié en autodidaxie avec le soutien de l'établissement

L'exception concernant les élèves autodidactes soutenus par un établissement (voir page 22 du *Guide de langue A : littérature* publié en 2011) a été supprimée. Depuis août 2012, les élèves autodidactes soutenus par un établissement qui passeront leurs examens à compter de mai 2014 peuvent choisir n'importe quelle combinaison d'auteurs pour la 4^e partie, et ce, dans n'importe quelle partie de la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour la langue A étudiée.

Le paragraphe expliquant les différences entre les élèves ayant un enseignant et les élèves autodidactes pour la 4^e partie du cours de langue A : littérature sera modifié comme suit :

« Les élèves autodidactes peuvent étudier le cours de langue A : littérature au NM uniquement. Ils devront respecter les mêmes exigences du programme que les élèves du NM ayant un enseignant, avec toutefois une exception :

- dans la 4^e partie, les élèves doivent choisir des œuvres écrites par des auteurs figurant dans la PLA. »

Corrections apportées aux guides pédagogiques, aux listes d'auteurs prescrits et à la liste d'œuvres traduites

Les listes d'auteurs prescrits ainsi que les guides pédagogiques des matières du groupe 1 vont être révisés courant décembre 2012 afin de corriger les erreurs. Les corrections seront répertoriées dans les actualités publiées sur le CPEL. Les établissements disposeront du temps nécessaire pour modifier comme il convient leurs plans de cours après la correction de ces erreurs. Dans la plupart des cas, les établissements constateront cependant que ces corrections sont sans incidence sur le contenu du cours et sur les méthodes d'enseignement.

Nouveau matériel de soutien pédagogique pour les cours du groupe 1

Le nouveau matériel de soutien pédagogique pour les cours du groupe 1 est disponible sur le CPEL. Il vise à aider les enseignants à choisir les œuvres traduites qu'ils étudieront avec leurs élèves dans le cadre des cours de langue A. Cette publication intitulée *Liste d'œuvres traduites – Informations et suggestions supplémentaires* comprend des résumés critiques d'une sélection d'œuvres tirées de la liste d'œuvres traduites.

Questions pour le commentaire oral des élèves autodidactes soutenus par un établissement en langue A : littérature (mai et novembre 2014)

Les questions pour le commentaire oral des élèves autodidactes soutenus par un établissement en langue A : littérature pour les sessions d'examens de mai et novembre 2014 sont maintenant disponibles sur le CPEL. Veuillez noter que cette série de questions est réservée aux sessions d'examens de 2014. Les élèves passant les examens en 2013 doivent utiliser les questions publiées sur le CPEL pour l'année 2013.

Le commentaire oral formel consiste en une analyse littéraire approfondie du passage ou du poème. En préparant chacune des dix questions pour les deux œuvres étudiées, les élèves doivent tenir compte de la façon dont les caractéristiques littéraires, telles que le langage, le style, le ton et la voix, produisent des effets particuliers.

Langues classiques

Nous rappelons aux enseignants qu'ils devront utiliser la deuxième liste d'auteurs (liste 2) pour la session d'examens de mai 2013. Vous trouverez les deux listes d'auteurs (liste 1 et liste 2) ainsi que quelques clarifications concernant les informations relatives aux listes d'auteurs et de genres littéraires prescrits sous la rubrique **Documents généraux** sur la page du CPEL consacrée aux langues classiques.

1. *Auteurs et genres littéraires prescrits, pour premiers examens en 2010*
2. *Clarification : auteurs et genres littéraires prescrits, pour premiers examens en 2010*

Chinois B

À compter de la session de mai 2013, les cours de mandarin B et de cantonais B du groupe 2 seront renommés comme suit :

- chinois B – mandarin ;
- chinois B – cantonais.

Foire aux questions sur la langue B et la langue *ab initio*

La foire aux questions sur la langue B et celle sur la langue *ab initio* (toutes deux publiées dans le matériel de soutien

pédagogique disponible sur le CPEL) ont été mises à jour. Ces documents viennent compléter les guides pédagogiques et les enseignants sont invités à les consulter.

Travail écrit – Langue B et langue *ab initio*

Nous rappelons aux enseignants qu'ils doivent se référer au *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme* (2013) et utiliser les formulaires pertinents disponibles sur IBIS pour la gestion et l'envoi des travaux écrits en langue B et en langue *ab initio*. L'IB procède actuellement à une révision en profondeur de cette composante dans ces deux matières. Les changements résultant de cette révision auront une incidence sur les examens à partir de 2015. Les enseignants seront informés suffisamment à l'avance de tout changement apporté à cette composante via les *Notes au coordonnateur* et le CPEL.

Programme spécifique de mandarin *ab initio*

Le programme spécifique de mandarin *ab initio* (déjà disponible en caractères simplifiés) a été publié en caractères traditionnels. Les deux versions du programme sont disponibles sur le CPEL.

Groupe 3 – Individus et sociétés

Politique mondiale

Un nouveau cours passionnant de politique mondiale est désormais proposé sous la forme d'un cours pilote dans le groupe 3. Veuillez noter que, pour le moment, **seuls** les établissements ayant été sélectionnés pour participer au projet pilote sont autorisés à dispenser ce cours. Pour obtenir de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter la nouvelle page dédiée à la politique mondiale sur le CPEL.

TISG

À partir de la session de mai 2013, tous les élèves du cours de TISG devront inclure une capture d'écran du produit en fonctionnement dans leur projet de TISG NM/NS. De plus amples informations sur la méthode d'envoi sont disponibles dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme* (2013).

Philosophie

Nous attirons l'attention des enseignants et des élèves sur le fait que la section A de l'épreuve 1 NM/NS peut contenir deux extraits de textes ou deux illustrations, et qu'elle ne contient pas nécessairement un extrait de texte et une illustration.

Des modifications ont été apportées aux critères B et C pour l'épreuve 1 NM/NS ainsi qu'aux critères B et D pour l'épreuve 3 NS. Ces modifications sont sans incidence pour les élèves et visent à faciliter la tâche des examinateurs en leur fournissant des

éclaircissements. Les nouveaux critères d'évaluation sont disponibles dans la version mise à jour du guide sur le CPEL. Ces critères seront utilisés à partir de la session de mai 2013.

Dans toutes les épreuves d'examen, les instructions ont également été modifiées afin de clarifier les tâches pour les élèves. Ces nouvelles instructions seront utilisées à partir de la session de mai 2013. Elles sont fournies ci-dessous à titre d'information.

Épreuve 1 au NS

Lors de la rédaction de vos réponses, vous devez :

- argumenter de manière organisée en utilisant un vocabulaire clair, précis et approprié au domaine de la philosophie ;
- faire preuve d'une connaissance et d'une compréhension des questions philosophiques appropriées ;
- analyser, développer et évaluer de façon critique des idées et des arguments pertinents ;
- fournir des exemples appropriés qui étayent votre argumentation ;
- identifier et analyser des contre-arguments ;
- fournir des ressources, des illustrations et/ou des exemples pertinents ;
- proposer une réponse personnelle à la question d'examen qui se veut claire et pertinente du point de vue philosophique.

Rédigez une réponse (environ 800 mots) dans laquelle :

- vous identifierez un concept ou problème philosophique central de ce passage, qui répond à la question : « Qu'est-ce qu'un être humain ? » ;
- vous examinerez deux approches philosophiques différentes du concept ou problème philosophique que vous avez identifié ;
- vous expliquerez et évalueriez le concept ou le problème philosophique que vous avez identifié.

Épreuve 2 au NS

Lors de la rédaction de votre réponse, vous devez :

- argumenter de manière organisée en utilisant un vocabulaire clair, précis et approprié au domaine de la philosophie, et faire preuve d'une bonne compréhension de la terminologie spécifique à l'auteur ;
- faire preuve d'une compréhension des exigences spécifiques de la question ;
- fournir des références aux idées et arguments présentés dans le texte ;
- fournir des exemples appropriés qui étayent votre argumentation ;
- identifier et analyser des contre-arguments ;
- fournir des ressources, des illustrations et/ou des exemples pertinents ;

- développer une évaluation critique des idées et arguments présentés dans le texte ;
- proposer une réponse personnelle à la prise de position de l'auteur qui se veut claire et pertinente du point de vue philosophique.

Épreuve 3 au NS

- développer une réponse organisée en utilisant un vocabulaire clair, précis et approprié au domaine de la philosophie ;
- identifier des questions pertinentes concernant l'activité philosophique soulevée dans le texte ;
- adopter votre propre point de vue sur la nature même de la philosophie en tant qu'activité en rapport avec les idées développées dans le texte ;
- vous inspirer des compétences acquises, des documents étudiés et des idées développées tout au long du cours et en démontrer une appréciation globale.

Découverte de l'activité philosophique – texte inconnu

Lisez le texte ci-dessous puis rédigez une réponse (environ 800 mots). Votre réponse sera notée sur 30. Veuillez inclure dans votre réponse :

- une description concise de l'activité philosophique telle qu'elle est présentée dans le texte ;
- une analyse des questions pertinentes relatives à l'activité philosophique présentée dans le texte, en faisant le lien avec votre expérience de la philosophie tout au long du cours ;
- des références pertinentes au texte qui démontrent votre compréhension de l'activité philosophique ;
- votre évaluation personnelle des questions relatives à l'activité philosophique soulevées dans le texte.

Économie

Un certain nombre de changements ont été apportés aux objectifs d'apprentissage dans le *Guide d'économie* (premiers examens en 2013). En vigueur à compter de la session de mai 2014, ces changements ne devraient pas avoir une trop grande incidence sur l'enseignement, mais ils peuvent influencer sur les questions ou types de questions qui seront posés pendant les examens. Ces changements ont été insérés dans le *Guide d'économie* disponible sur le CPEL.

Psychologie

Épreuve 3 NS à compter de mai 2013

Une modification a été apportée à la consigne interne pour l'épreuve 3. Celle-ci entrera en vigueur à compter de mai 2013.

La consigne interne pour l'épreuve 3 indique actuellement ce qui suit.

Répondez à **toutes** les questions suivantes, en faisant référence dans vos réponses au texte ci-dessus.

À compter de la session d'examens de mai 2013, la consigne sera modifiée et indiquera ce qui suit.

Répondez à **toutes** les questions suivantes, en faisant référence dans vos réponses au texte ci-dessus. Les points seront attribués aux réponses pertinentes montrant la connaissance et la compréhension de la méthodologie de la recherche **qualitative**.

Ces modifications ont été apportées pour orienter davantage les élèves lors des examens.

Politique relative aux études non expérimentales dans le cadre de l'évaluation interne de psychologie

Nous rappelons aux enseignants que les critères d'évaluation pour la psychologie ont été modifiés depuis la session d'examens de mai 2011 afin de supprimer la pénalité de zéro appliquée aux études non expérimentales. Lorsqu'un candidat remet une étude non expérimentale, l'enseignant doit attribuer zéro point pour les critères évaluant la « méthode » (c'est-à-dire les critères B, C et D) et évaluer les autres aspects du compte rendu selon les critères d'évaluation. Si une étude non expérimentale est sélectionnée pour l'échantillonnage soumis à la révision de notation, elle doit être incluse dans l'échantillonnage envoyé au réviseur de notation et ne pas être traitée comme un travail atypique. Les exigences auxquelles doit satisfaire une étude expérimentale sont expliquées à la page 44 du guide de psychologie (2009, guide intégral disponible en anglais uniquement – un aperçu du cours est disponible en français). Les élèves qui rendent un travail non acceptable sur le plan éthique, tel que décrit aux pages 41 et 48 du guide de psychologie, se verront attribuer une note de zéro pour l'évaluation interne.

Ressources supplémentaires : *IB Prepared: Approach your exams the IB Way* pour la psychologie NM et NS (en anglais uniquement) est désormais proposé par IB Publishing sur le magasin en ligne de l'IB. Une base de données en ligne pour la psychologie (en anglais uniquement) paraîtra également dans la collection *IB Questionbank Online* courant 2013.

Anthropologie sociale et culturelle

Épreuve 3 NS

En mai 2012, les instructions pour l'épreuve 3 NS ont été modifiées comme suit.

Answer one question. The answer must refer to both theoretical perspectives and theory/schools of thought in anthropology and their application to specific and clearly identified ethnographic illustrations. Each question is worth 20 marks.

Ces modifications ont été apportées pour orienter davantage les élèves lors des examens.

Document intitulé *Additional guidance* (en anglais) pour le cours d'anthropologie sociale et culturelle

Un document fournissant des conseils supplémentaires a été publié (en anglais uniquement). Ce document doit être utilisé conjointement avec la 4^e partie du programme (Perspectives théoriques en anthropologie – NS uniquement), telle qu'elle est présentée dans le guide d'anthropologie sociale et culturelle (mis à jour en novembre 2010, guide intégral

disponible en anglais uniquement – un aperçu du cours est disponible en français). Ce document est disponible sous la rubrique **General documents** de la page du CPEL consacrée à l'anthropologie sociale et culturelle (version anglaise).

Groupe 4 – Sciences expérimentales

Révision des programmes du groupe 4

Les rapports sur les réunions de révision des programmes de biologie, de chimie, de physique et de technologie du design qui se sont tenues en mars 2012 sont disponibles sur le CPEL. Vous les trouverez sous la rubrique **Révision du programme** sur la page d'accueil des matières concernées. Ces rapports comprennent des informations détaillées sur le nouveau modèle d'évaluation interne. D'autres réunions ont eu lieu en septembre 2012. Les spécimens d'épreuves et le matériel de soutien pédagogique seront élaborés en temps utile, et les versions préliminaires des guides pédagogiques seront publiées sur le CPEL à la fin de l'année 2013 et au début de l'année 2014. L'enseignement de ces nouveaux programmes débutera en septembre 2014.

Un rapport sur la révision du programme des systèmes de l'environnement et sociétés est également disponible sur le CPEL. Un rapport sur le nouveau cours de sciences expérimentales NM proposé sera prochainement publié suite à la réunion de septembre.

Groupe 6 – Arts

Cinéma

Films prescrits pour l'évaluation

La liste des films prescrits pour la composante de présentation lors des sessions de mai et novembre 2013 est reproduite ci-dessous.

Les enseignants choisiront trois films de cette liste. **Les films choisis ne doivent pas être étudiés en classe.** Il faudra remettre aux élèves le titre de ces films quatre semaines avant leur présentation. Ils devront alors choisir l'un des films proposés et préparer leur présentation pendant cette période de quatre semaines.

L'ensemble des procédures à suivre et les échéances à respecter sont fournies dans l'édition 2013 du *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*, à la section B6d.8 portant sur le cours de cinéma.

Liste des films prescrits pour l'évaluation en 2013

L'Impossible Monsieur Bébé (Howard Hawks, 1938)

Les Raisins de la colère (John Ford, 1940)

La Nuit du chasseur (Charles Laughton, 1955)

Le Lauréat (Mike Nichols, 1967)

Le Parrain (Francis Ford Coppola, 1972)

Le Dernier empereur (Bernardo Bertolucci, 1987) [Remarque : la version d'origine sortie en salle et non la version du réalisateur]

Les Vestiges du jour (James Ivory, 1993)

Dil Se (Mani Ratnam, 1998)

Le Vent se lève (Ken Loach, 2006)

Une Séparation (AsgharFarhadi, 2011)

Théâtre

Vous trouverez ci-dessous la liste des stimuli prescrits pour la composante *proposition de représentation* lors des sessions de mai et novembre 2013. Toute version de ces stimuli est acceptable.

Aucun exemple d'adresse de téléchargement n'est proposé car les liens pourraient ne plus être actifs après la publication des présentes *Notes au coordonnateur*.

L'ensemble des procédures à suivre et les échéances à respecter sont fournies dans l'édition 2013 du *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*, groupe 6, à la section B6c.

Stimulus 1	L'ADN de l'Homme
Stimulus 2	<i>See Emily Play</i> du groupe Pink Floyd (musique)
Stimulus 3	<i>Un monsieur très vieux avec des ailes immenses</i> (Titre original en espagnol : <i>Un señor muy viejo con unas alas enormes</i>) – Nouvelle de fiction de Gabriel García Márquez

Stimulus 4	<i>Les enseignements des sept grands-pères</i> (enseignements traditionnels des Anishinaabeg)
Stimulus 5	<i>For the Love of God</i> – Sculpture de Damien Hirst

Musique

Musique – Épreuve de compréhension auditive : œuvres imposées pour 2015 et 2016

Les deux œuvres imposées pour les sessions de mai et de novembre en 2015 et 2016 sont la *Petite Messe Solennelle* de Rossini et *Un Américain à Paris* de Gershwin.

Les établissements doivent se procurer la partition intégrale de l'œuvre *Un Américain à Paris* directement auprès de librairies spécialisées (<http://www.alfred.com/Products/American-in-Paris--00-MO0001.aspx>). Celle de la *Petite Messe Solennelle* est largement disponible. Les établissements utilisant une version en ligne gratuite doivent s'assurer qu'ils respectent la législation sur le droit d'auteur en vigueur dans leur pays.

Arts visuels

Il n'est plus demandé aux établissements d'envoyer le *Formulaire 6/VAEP (Arts visuels : proposition d'examineur délégué)*. Conformément à ce que Carolyn Adams, chef de la direction de l'évaluation, a annoncé aux établissements début 2011, les arts visuels seront évalués sans la visite d'un examinateur à compter de la session d'examens de mai 2013.

Calendrier de révision du Programme du diplôme

Matière	Nouvelles ressources pour les cours	Début de l'enseignement du nouveau programme	Derniers examens conformément à l'ancien programme	Premiers examens conformément au nouveau programme
Groupe 1				
<i>Langue A1</i>			Novembre 2012	
<i>Langue A : littérature</i>	2011	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<i>Langue A : langue et littérature</i>	2011	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
Groupe 2				
<i>Langue A2</i>			Novembre 2012	
<i>Langue B</i>	2011	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<i>Langue ab initio</i>	2011	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<i>Langues classiques</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
Groupe 3				
<i>Commerce et gestion</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Économie</i>	2011	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<i>Géographie</i>	2016	2016 – 2017	Novembre 2017	Mai 2018
<i>Histoire</i>	2015	2015 – 2016	Novembre 2016	Mai 2017
<i>TISG</i>	2010	2010 – 2011	Novembre 2011	Mai 2012
<i>Philosophie</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Psychologie</i>	2016	2016 – 2017	Novembre 2017	Mai 2018
<i>Anthropologie sociale et culturelle</i>	2016	2016 – 2017	Novembre 2017	Mai 2018
<i>Religions du monde</i>	2011	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013

Matière	Nouvelles ressources pour les cours	Début de l'enseignement du nouveau programme	Derniers examens conformément à l'ancien programme	Premiers examens conformément au nouveau programme
Groupe 4				
<i>Biologie</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Chimie</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Technologie du design</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Physique</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Science du sport, de l'exercice et de la santé</i>	2012	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
Groupe 5				
<i>Informatique</i>	2012	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<i>Mathématiques complémentaires NM</i>	-	-	Mai 2013	-
<i>Mathématiques complémentaires NS</i>	2012	2012 – 2013	-	Mai 2014
<i>Études mathématiques NM</i>	2012	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<i>Mathématiques NM</i>	2012	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<i>Mathématiques NS</i>	2012	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
Groupe 6				
<i>Danse</i>	2011	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<i>Cinéma</i>	2016	2016 – 2017	Novembre 2017	Mai 2018
<i>Musique</i>	2017	2017 – 2018	Novembre 2018	Mai 2019
<i>Théâtre</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Arts visuels</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016

Matière	Nouvelles ressources pour les cours	Début de l'enseignement du nouveau programme	Derniers examens conformément à l'ancien programme	Premiers examens conformément au nouveau programme
Tronc commun				
<i>Créativité, action, service</i>	2015	2015 – 2016	Novembre 2016	Mai 2017
<i>Mémoire</i>	2015	2015 – 2016	Novembre 2016	Mai 2017
<i>Théorie de la connaissance</i>	2013	2013 – 2014	Novembre 2014	Mai 2015
Matières interdisciplinaires				
<i>Systèmes de l'environnement et sociétés</i>	2015	2015 – 2016	Novembre 2016	Mai 2017
<i>Littérature et représentation théâtrale</i>	2011	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013